



Problème avec mon employeur

Par **Guccy**, le **06/04/2013** à **10:24**

Bonjour
Quelqu'un pourrait-il m'aider ?
Je suis marié avec mon employeur, nous sommes en cours de procédure de divorce, je suis en arrêt de maladie depuis mi-février, je devrais reprendre mon emploi mi-avril mais mon mari patron ne veut plus de moi, il ne veut pas de rupture conventionnelle et ne veut pas me licencier comment dois-je faire ????
Merci de m'aider

Par **moisse**, le **06/04/2013** à **19:36**

Vous l'aviserez en temps utile de votre date de reprise, afin qu'il puisse organiser la visite médicale prévue à la suite d'une absence maladie supérieure à 30 jours.
Cette visite doit survenir au plus tard dans les 8 jours.
Cela promet certainement des moments désagréables, mais pour l'instant aucune infraction n'est commise par cet époux rancunier, qui n'en est qu'au stade des intentions.